

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ÉCOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,  
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

---

## PROJET EDUCATIF Accueil centre de loisirs sans hébergement ((**ALSH**))

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole composée de 6 communes majoritairement rurales (la moitié Est du canton de Milly-La-Forêt) Milly-La-Forêt, Oncy-Sur-Ecole, Moigny-Sur-Ecole, Courances, Dannemois, Soisy-Sur-Ecole, est située à la limite Sud-Est du département de l'Essonne, limitrophe du département de Seine et Marne et à proximité de la limite Sud de la Région Ile de France, à 50 km au sud de Paris et au cœur du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole constitue un bassin de 10 000 habitants.

Le rajeunissement de la population et l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire de la Communauté de Communes, ces dernières années, ont fait émerger un fort besoin en structure d'accueil des enfants.

Le centre d'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal à destination des enfants de 6 à 12 ans a l'ambition de répondre à ce besoin des enfants et des familles à travers son projet éducatif.

### **I - LES OBJECTIFS**

Le centre d'accueil de loisirs sans hébergement est un lieu de socialisation, de créativité où l'enfant évolue en toute sérénité, en fonction de son rythme pour lui permettre d'être acteur et non consommateur de ses loisirs.

Le projet éducatif vise à mettre en œuvre les conditions nécessaires au développement des enfants de 6 à 12 ans dans le cadre éducatif, en complémentarité et en partenariat avec les familles, l'école et les associations locales.

Le projet éducatif est centré sur l'accompagnement et l'encadrement des enfants, dans le respect des droits de l'enfant et de son environnement éducatif, familial et social.

Les objectifs du projet éducatif sont :

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ÉCOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,  
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

---

- **Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées pour se socialiser, se découvrir et échanger**

A travers des activités variées et de qualité (le sport, la culture, les arts, les savoirs scientifiques et techniques, les nouveaux modes de communication, la nature, l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie, la mise en place de projets collectifs, etc...) devront conduire l'enfant à se socialiser et à s'épanouir à la vie collective.

- **Amener les enfants à vivre ensemble**

La structure est habilitée à recevoir des enfants atteints d'handicaps.

L'accueil des enfants ayant un handicap permettra à chacun d'apprendre à vivre ensemble et à respecter les différences.

Cet accueil se fera au cas par cas, après s'être assuré :

- qu'il puisse se faire dans les conditions de sécurité optimale pour l'enfant en termes de locaux et de personnel
- qu'il puisse se faire en maintenant la cohésion du groupe pour aider l'enfant à grandir avec sa particularité au milieu des autres enfants

- **Associer les familles**

Les familles seront invitées à des journées portes ouvertes, fêtes, etc... . Elles seront sollicitées pour la récupération de matériaux : laine, carton, tissus, etc...

- **Amener l'enfant à respecter son environnement**

A travers des activités éco-citoyennes (par exemple le compostage, la création et l'entretien d'un jardin potager etc...) l'enfant sera sensibilisé à la nature et au respect de son environnement.

- **Développer le partenariat avec les associations locales**

Le territoire de la communauté de communes est constitué d'un tissu associatif dense. Le partenariat avec les associations locales est souhaité.

- **Découvrir le territoire**

La communauté de communes est riche d'une histoire, d'un patrimoine nature, historique et culturel. Le projet éducatif a vocation de faire connaître ce territoire aux enfants afin qu'ils le découvrent.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ÉCOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,  
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

---

## II - LES PRINCIPES DES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'accueil du centre de loisirs s'inscrit dans le respect du rythme de l'enfant et des besoins des familles.

Le règlement intérieur précisera les horaires d'ouverture.

Les horaires d'ouverture de la structure seront établis après enquêtes des besoins des familles, préalablement et régulièrement définis.

Par ailleurs, le temps de présence de l'enfant sur une journée d'accueil sera limité à 10 heures maximum, et cela dans un souci du respect de l'enfant et des objectifs du projet éducatif.

## III - les MOYENS POUR SA MISE EN OEUVRE

### • Une équipe d'animateurs qualifiés et un projet pédagogique de qualité

La communauté de communes se dote d'une équipe pédagogique avec un directeur expérimenté, et un projet pédagogique rigoureux avec des objectifs d'actions évaluées quantitativement et qualitativement.

Une grande importance sera accordée à la qualité du personnel recruté.

### • Un équipement structurant et fédérateur pour les enfants et les familles

La capacité d'accueil est de 150 enfants.

L'équipement a pour vocation de structurer et fédérer le projet éducatif afin :

- de répondre aux attentes des parents
- de mettre à disposition un lieu de vie et de socialisation
- de proposer des espaces de découvertes, d'apprentissages et de loisirs ou d'activités.
- de donner des responsabilités
- de permettre aux enfants des communes membres de se retrouver et de se connaître

Il est constitué notamment de salles adaptées

- Un atrium accueillant exposition et autres activités

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ÉCOLE

Communes de Milly-la-Forêt, Courances, Dannemois,  
Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole

---

- Une entrée pour l'accueil des enfants et des parents
- Trois salles d'activités manuelles
- Une salle d'activité cuisine
- Une salle de lecture et de musique
- Une salle polyvalente et de motricité
- De nombreux espaces verts

Le centre de loisirs dispose d'un espace de restauration. Le temps du repas intégrera les objectifs du projet éducatif (le respect, le calme, la convivialité etc. ...).

## • Les activités

Les activités proposées seront en phase avec les objectifs du projet éducatif comme par exemple :

- Faire respecter les règles de déroulement de la journée (accueil, repas, temps calmes, activités, ...)
- Se respecter les uns et les autres durant toutes les activités en privilégiant le civisme, la politesse, etc...
- Développer l'esprit de responsabilité
- Amener les enfants à mieux se connaître et comprendre les autres.

## Un centre de loisirs ouvert vers l'extérieur et le partenariat

Pour sensibiliser l'enfant aux questions de l'écocitoyenneté, au respect de l'environnement, à la culture, à l'histoire locale, la communauté de communes souhaite que le projet éducatif ouvre ses activités vers l'extérieur avec les organismes tels que Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, Le Conservatoire des Plantes et d'autres.

## IV - EVALUATION

L'évaluation des objectifs du projet éducatif sera réalisée chaque année.

Le degré de pertinence du projet entre la réelle attente du public et les objectifs annoncés seront mesurés sur des indicateurs de fréquentation, de réalisation des activités et les témoignages des enfants et des familles.

Après l'analyse de cette évaluation, des propositions concrètes en vue de son amélioration devront être formulées quant à son développement ou sa pérennisation.